



Lettre de vos élus

Chères Ternaysardes, chers Ternaysards,

Face à l'augmentation de la population et, corrélativement, l'augmentation des enfants scolarisés, le Conseil Municipal a pris la décision de **modifier la carte scolaire de la Commune** après concertation avec l'Inspection Académique, les directrices des écoles, l'association des parents d'élèves et une réunion avec les parents des enfants scolarisés. Il a été décidé de transférer les enfants en provenance de Crottat-Buyat qui sont inscrits aux écoles maternelle et élémentaire de Fléviu aux écoles du groupe scolaire des Pierres.

Pourquoi avoir décidé de transférer les enfants du quartier de Crottat-Buyat aux Pierres ?

Pour retrouver une logique géographique, ce quartier est plus proche des Pierres que de Fléviu, et pour rééquilibrer les effectifs de nos deux groupes scolaires qui étaient fortement déséquilibrés à un tel point que l'école des Pierres risquait une fermeture de classe alors que Fléviu nécessitait au moins une ouverture. Rappelons qu'une telle organisation avait vu le jour quand les enfants de Crottat-Buyat qui fréquentaient l'école de Sérézin-du-Rhône, dans le cadre d'une convention entre les deux communes, n'ont plus été accueillis par manque de place. A cette époque l'école des Pierres était plutôt surchargée et Fléviu était en sous-effectif et il a été décidé de les transférer à Fléviu.

Ainsi le nouvel équilibre obtenu par ce transfert évite une fermeture de classe et l'accord a été donné par l'Inspection Académique pour une ouverture à Fléviu en élémentaire. La commission des dérogations se réunira dans les semaines à venir pour préciser la liste de celles-ci ; elle sera composée d'enseignants, d'élus et de représentants de parents d'élèves.

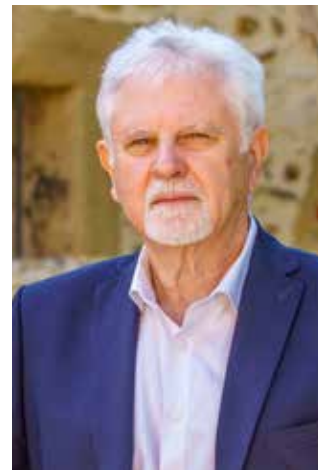
Concernant la pollution aux perfluorés, notre engagement ne faiblit pas

Cependant, l'association Ozon l'eau saine a publié un article dans Le Progrès qui indiquait que l'étang de pêche était pollué aux perfluorés (PFAS) et cela à partir d'une seule mesure. Elle n'a pas jugé utile d'en informer au préalable le maire ni les services de santé, préférant le sensationnel garanti par les médias à la recherche d'une certitude scientifique et de dispositions adaptées.

Cette pollution est inexpliquée. Il n'y a pas de cours d'eau connecté à l'étang et il n'y a pas d'entreprises polluantes qui pourraient déverser ce genre de produit. Pour ma part j'ai demandé des analyses de l'eau dans le bassin de joutes et dans l'étang de pêche ainsi qu'une analyse sur les poissons pour apprécier l'éventuelle accumulation de ces éléments dans leur chair. Au regard des résultats obtenus je prendrai les mesures nécessaires en concertation avec les services sanitaires.

L'entreprise Racine, installée le long du Rhône, traite depuis quelques mois, en plus des déchets verts, les biodéchets par compostage. **Ces derniers produisent des nuisances olfactives très fortes mais non nocives pour la santé.** Accompagné de l'adjoint à l'environnement, j'ai rencontré le directeur général de cette entreprise, qui est bien conscient des nuisances produites et s'est engagé par écrit auprès de la Commune à prendre les mesures nécessaires pour réduire celles-ci. Il invite tous les riverains incommodés à relayer ces signalements étayés à l'adresse électronique suivante : contact@racinebyracine.eu

L'équipe municipale et les agents communaux restent bien sûr à l'écoute de vos préoccupations, afin d'y répondre au mieux, toujours dans l'esprit du bien-être collectif.



**Notre engagement
auprès des habitants
ne faiblit pas.**

*Mattia Scotti
votre Maire*

WWW.TERNAY.FR

Votre mairie sur les réseaux :   [ternaynotreville](https://www.ternaynotreville.fr)



TERNAY EN IMAGES

02.12.23



Remise des colis de Noël aux Anciens

08.12.23



Ternay en Lumières : une fête conviviale et intergénérationnelle qui a fait l'unanimité cette année encore.

10.12.23



Dimanche en musiques : un public nombreux et fidèle est venu profiter des 3 concerts en 3 lieux.

12.12.23



Arbre de Noël du Relais Petite Enfance au Foyer Rural pour les enfants en présence des nounous et des parents.

14.01.24



Tirage des rois au Foyer Rural pour les Anciens par le Comité d'Amitié aux Anciens

20 &
21.01.24



WE humour musical au Foyer Rural : des chants et des rires !

28.01.24



Repas dansant au Foyer Rural par le Comité d'Amitié aux Anciens dans une chaude ambiance.

01.02.24



Vernissage de l'exposition des œuvres d'écoliers de deux classes élémentaires des Pierres et de Fléviu, accompagnés par Julia Woignier, auteure et illustratrice d'albums jeunesse, dans le cadre des missions d'éducation artistique et culturelle du réseau « Liaison » des bibliothèques.



QUOI DE NEUF DÉBUT 2024 ?

DÉBUT DES TRAVAUX DE DÉCROUTAGE

La 3ème tranche de travaux du prieuré Saint-Pierre vient de débuter par le décrouitage des façades du cloître et des bâtiments conventuels situés place de l'Église. L'enlèvement de l'enduit va permettre une meilleure connaissance du bâti, étape indispensable pour une future restauration.

Les pierres des façades remises au jour font déjà apparaître des éléments méconnus comme d'anciennes fenêtres dont l'époque est à dater par les archéologues mais certainement consécutives à la vente et division du prieuré à la Révolution, et à sa conversion en logements.

TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

A partir du 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets se fait soit en point d'apport volontaire, soit avec un composteur. Trois possibilités selon votre situation (voir encadré).

Les bons de commande de composteurs bois sont en ligne sur www.ternay.fr et sur www.sitom-sud-rhone.com.

Pour toute question relative au tri des biodéchets appeler le SITOM au 04 72 31 90 88

<p>Je dispose d'un espace vert</p> <p>↓</p>  <p>Composteur individuel</p> <p>Je peux acheter un composteur,</p> <ul style="list-style-type: none"> o dans le commerce o via une commande groupée du Sitom avec aide à l'achat * 	<p>Je suis en habitat collectif avec espace vert</p> <p>↓</p>  <p>Compostage collectif en résidence</p> <p>A l'initiative des habitants, accord du syndic nécessaire aide à l'achat * Accompagnement des référents par le Sitom : sensibilisation, mise en route ...</p>
<p>Je ne dispose pas d'espace vert →  Borne de Collecte</p> <p>Je m'inscris auprès du SITOM pour recevoir le badge d'accès 04.72.31.90.88</p>	

LA POSTE RELAIS AU PANIER SYMPA

Du lundi au samedi, de 7h30 à 19h30, Davied a accepté d'assurer la majorité des services d'un bureau de Poste, hormis les retraits d'espèces :

- > Vente de timbres, de prêts à poster et d'emballages Colissimo
- > Dépôt et retrait de lettres et paquets, d'objets recommandés
- > Réexpédition du courrier





VIGILANCE

Nuisances olfactives

Concernant les nuisances olfactives récurrentes subies par les riverains, émanant des activités de compostage de l'entreprise Racine à Ternay, il est conseillé d'adresser un courrier pour exprimer vos doléances.

Directement par voie postale au siège de l'entreprise : Entreprise Racine, 50 rue Ernest RENAN, 69120 VAUX-EN-VELIN ou par mail à l'adresse : contact@racinebyracine.eu

ACTUALITÉS

Le Conseil Municipal

Au Conseil Municipal du 16 janvier, essentiellement consacré au **Débat des Orientations Budgétaires** pour 2024 (DOB), ont été présentées les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement. Le vote du Budget prévisionnel sera à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 12 mars.

Après une réunion publique pour les habitants de Crottat Buyat le 7 février, une **modification de la carte scolaire** a été votée au Conseil Municipal du 13 février.

Classes en 4

Le Bureau de l'Amicale des Classes pour 2024 a été désigné le 12 janvier :

- > Jean-Philippe TISSEUIL Président ;
- > Philippe ROUCHON Vice-président ;
- > Edma TISSEUIL Secrétaire ;
- > Chantal RIGOT Secrétaire-adjointe ;
- > Jean-Paul BEL Trésorier.



Le mot du président :

« Faire ses conscrits à Ternay, ce n'est pas uniquement faire la fête une fois tous les 10 ans, c'est aussi et surtout une occasion de réunir les Ternaysards et les Ternaysardes d'une même année pour organiser des événements, de la solidarité, de la convivialité et créer du lien entre jeunes et moins jeunes du village.

Les conscrits offrent aussi une belle opportunité aux nouveaux habitants qui ne connaissent pas spécialement la tradition des conscrits de faire de belles connaissances et de s'intégrer dans la vie du village. »

En préparation : les animations à venir et la grande fête des classes prévue le samedi 21 septembre.

CONTACT : classeen4ternay@gmail.com
07 66 21 06 18



ÉCOLES

Pour les enfants nés en 2021, les inscriptions pour **l'entrée en classe de maternelle** se font en Mairie **du 15 février au 2 avril**. Le formulaire d'inscription, la note d'informations aux familles et la nouvelle carte scolaire sont à disposition à l'Accueil de la Mairie et téléchargeables sur : www.ternay.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

Votre enfant fera sa première rentrée des classes en maternelle : une réunion d'information sur la journée du jeune enfant scolarisé se tiendra **mardi 2 avril** à 18h30 Salle des Bruyères.

Prochain **Temps d'Accueil Parents Enfants :** **le 8 mars** de 9h à 11h.

MULTI-ACCUEIL LES PIERROTS

Les préinscriptions pour les demandes de place en accueil régulier à la crèche sont **ouvertes jusqu'au 29 mars** auprès du RPE. Le questionnaire préparatoire est téléchargeable sur www.ternay.fr.

Contact RPE et MultiAccueil :
guichetunique@ternay.fr
04 78 45 21 95

AGENDA

Bibliothèque

> **Du 13 mars au 27 avril :** projet du Réseau Liaison autour de l'écologie et du changement climatique. Animations prévues à Ternay les 13, 16, 30 mars et 10, 18 avril.

> **Vendredi 5 avril 18h :** A l'occasion du festival « Quai du Polar 2024 » rencontre avec Abir MUKHERJEE.

Plus d'infos sur
www.bibliotheques.pays-ozon.com

En mars :

- > du **1^{er}** au **3 :** **Vogue annuelle** au Devès
- > Vendredi **8 :** **Boum du carnaval** au Foyer Rural par le Sou des écoles des Pierres
- > Dimanche **10 :** **Dimanche en musiques** par le Centre Culturel
- > Les **12, 15, 16 et 17 :** **Cirque Capdevieille** (sans animaux) au Devès
- > Samedi **23 :** **Matinée nettoyage de la Ville** à l'initiative du Conseil Municipal des Enfants. Tous concernés !



> Samedi **23 après-midi :** **Tournoi de coinche** au Foyer rural par l'association Ker Maimouna

> Les **23 et 24 :** **Salon des vins** au gymnase du Devès par la Croisée des Vins

En avril :

> Les **5 et 6 :** **Soirée théâtre «L'ascenseur»** au château de La Porte par le Centre Culturel